 Projet d’accueil

Athénée Royal Jean Rostand Philippeville

***Ce projet concerne les accueils du matin et du soir.***

Au travers de ce projet, nous souhaitons décrire nos choix pédagogiques, fixer un cadre de travail qui favorise la continuité de l’accueil même en cas de remplacement et expliquer les missions prioritaires de cet accueil.

Ce projet a été rédigé avec la participation de l’accueillante, de la direction et de la coordinatrice ATL.

Durant le temps de midi, l’accueillante travaille en collaboration avec la puéricultrice afin de veiller à ce que les enfants puissent prendre leur repas dans des conditions sereines. Cela ne les empêche pas d’accorder une attention particulière à chaque enfant.

**NOS MISSIONS PRIORITAIRES**

Etablir une relation de confiance entre l’accueillante et les parents.

*Afin d’installer cette relation de confiance, nos pratiques favorisent :*

1) Une communication ouverte, permettant aux parents de confier leurs enfants en toute sérénité.

2) L’accord d’une importance particulière à chaque enfant, surtout en début d’année scolaire.

3) Une écoute attentive de l’enfant et de sa famille. L’accueillante est là pour accueillir les enfants, les parents et être attentive aux émotions et au vécu de chacun.

4) Le respect de la place et le rôle de chacun.

5) L’octroi de moments privilégiés avec chaque enfant (moment d’écoute, de partage ou autres)

Le bonjour le matin sera personnalisé, *« Bonjour Alice, tu vas bien ? »* permettra à l’enfant de se sentir en confiance et en sécurité.

6) L’information des parents pour tout renseignement, échange ou remarque. L’accueillante guidera les parents vers les personnes adéquates et informera les parents sur l’organisation de l’école et des activités.

**SECURITE :**

Afin de favoriser le bon fonctionnement de l’accueil et de palier à diverses situations exceptionnelles des mesures sont prises.

* Les accueillantes disposent d’une fiche de renseignements pour chaque enfant, complétée par les parents, afin de réagir au mieux en cas d’incident ou d’accident.
* Une fiche médicale est aussi complétée par les parents.
* Un téléphone est mis à la disposition des accueillantes.
* Une pharmacie est prévue sur le lieu d’accueil et l’accueillante détient le BEPS, brevet délivré par la Croix Rouge.

 Le cadre géographique est sécurisé : aucune sortie du bâtiment ou de l’enceinte ne peut se faire sans être vue par l’accueillante.

**L’ACCUEIL = LIEU DE VIE  :**

* La relation accueillante-enfant :

 Bien accueillir, c’est aussi bien communiquer. Pour nous, il est donc essentiel de parler (trouver les mots justes, mettre l’enfant en confiance) mais aussi d’écouter (montrer qu’on est présent), de rire, de chanter ensemble. De partager des moments où les enfants racontent leurs vacances, le we, le foot du samedi, les petits chagrins du quotidien …

* La socialisation

 L’accueil est lieu de vie fréquenté parfois durant de longues heures pour certains enfants. Ce lieu se doit d’offrir aux enfants des moments privilégiés durant lesquels ils peuvent développer divers aspects de la socialisation dans une perspective de solidarité, de coopération et de négociation.

Les enfants sont accueillis en groupe en l’absence de leurs parents sous la responsabilité de l’accueillante, garante du respect de chacun et de l’attention à apporter à chacun afin de l’aider dans son développement personnel au sein du groupe.

 Les accueillantes sont particulièrement attentives au fait que tous les enfants fassent la connaissance de CHACUN pour qu’ils puissent jouer ENSEMBLE.. Elles sensibilisent les enfants aux notions de concessions et leur apprennent à progressivement être à l’écoute des autres, à partager, donner, recevoir…

En effet, lors de l’accueil, nous n’avons pas d’exigence de réussite ou de performances : Il s’agit effectivement de l’« Accueil durant le temps libre ». Chaque enfant peut choisir : jouer, se détendre, « ne rien faire », lire …

L’accueil extrascolaire n’étant pas une école de devoirs, les enfants peuvent réaliser leurs devoirs durant l’accueil, mais les devoirs ne seront pas supervisés par les accueillantes.

**CHOIX PEDAGOGIQUES :**

**-** Respecter l’activité de chaque enfant

- Permettre aux enfants de choisir une activité ou pas, jouer seul ou avec les autres, rêver. Leurs goûts, leurs envies et leur rythme seront respectés.

- Respecter l’avis de chaque enfant ; nous essayons de sensibiliser chacun aux avis différents.

- Susciter l’intérêt et guider les enfants dans leurs jeux lorsqu’ils le souhaitent (découverte guidée, donner envie de jouer, rendre curieux…)

- Permettre aux enfants de s’exprimer librement dans le respect de l’autre.

- Lors des activités, les adultes aident les enfants à gérer leurs conflits, ils les aident à intégrer des règles. Une charte de respect a été réalisée avec la participation des enfants du conseil des élèves, ces règles doivent être respectées pour mieux vivre ensemble.

- Il nous paraît également essentiel d’apprendre aux enfants à ranger les jeux et le local.

- Les enfants pourront également exprimer leur colère mais sans agresser verbalement ou physiquement les autres enfants, ni l’accueillante.

- Le jeu occupe une immense place dans cet espace accueil temps libres. Divers jeux de société, de développement psychomoteur, de coopération sont proposés et non imposés aux enfants.

- Les activités proposées sont basées en général sur les demandes des enfants, elles sont variées et se déroulent tant à l’intérieur qu’à l’extérieur. Les activités en plein air restent privilégiées lorsque le temps le permet.

- Un petit coin repos/lecture est aussi proposé.

- Nous accordons une importance particulière au respect des enfants envers les adultes, des adultes envers les enfants, du groupe, des enfants entre eux, des locaux, du matériel, …

Nous accordons également une importance à la politesse. Nous stimulerons l’utilisation des mots :

 Bonjour au revoir merci excuse-moi s’il te plait

L’apprentissage de la politesse permet de prévenir la violence.

- Des sanctions sont prévues et peuvent être appliquées selon le degré de gravité et l’âge de l’enfant.

 En cas de conflit, l’accueillante sera attentive à comprendre les enfants, à être disponible, cohérente et équitable.

**LOCAUX**

* Accueillir les enfants dans des locaux attrayants et propres.

 Le cadre de notre école maternelle nous semble adéquat pour assurer chaque jour des conditions de bien être, de confort et de vie saine pour les enfants.

Ce lieu est nettoyé chaque jour.

Nous faisons un maximum pour que les locaux soient accueillants et bien aménagés. Du mobilier, des jeux et du matériel didactique est mis à disposition.

* Les sanitaires sont aussi à proximité du lieu d’accueil.

L’environnement intérieur et extérieur est aménagé dans le respect de la règlementation et des recommandations en matière de sécurité. Il a été contrôlé au niveau de la prévention des incendies et des accidents. Il ne propose qu’une seule porte de sortie et l’enceinte est fermée par des barrières.

L’accueillante relaie régulièrement les points de sécurité à améliorer auprès de la direction.

L’accueillante fait partie à part entière de l’équipe éducative de l’école. Elle est une professionnelle qui s’investit dans son travail. Elle est parfois le relais entre les parents et les enseignants.

Un réel partenariat existe entre l’accueillante et le personnel enseignant présent au sein de l’implantation.

**FORMATION**

 L’accueillante s’inscrit régulièrement à des formations. L’équipe éducative organise un système de remplacement pour permettre l’accueil des enfants tous les jours même lorsque l’accueillante habituelle est absente.

 La direction reste attentive aux demandes de l’accueillante et essaye d’apporter des réponses favorables sur les questions d’aménagement des locaux et d’acquisition de matériel.

 La direction reste joignable par l’accueillante à tout moment.

L’accueillante est rarement seule dans les bâtiments, le soir des collègues restent sur place ainsi que la dame de charge.